Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Cavaillon : l’exploitation Saint Félix est une ‘Étoile de l’Europe’ grâce à son projet de filets anti-insectes



La seconde édition du concours ‘Les Étoiles de l’Europe en Région Sud‘ a récompensé neuf projets représentant la diversité du territoire régional et qui œuvrent pour un futur plus vert et plus durable. Parmi les lauréats, l’exploitation cavaillonnaise Saint Félix s’est démarquée dans la catégorie ‘Biodiversité’ et a reçu le Prix spécial du jury pour son projet de filets anti-insectes pour ses pommiers.

Le concours ‘Les Étoiles de l’Europe en Région Sud’ a pour objectif de soutenir et valoriser les acteurs du territoire qui s’engagent dans l’adaptation au changement climatique et la protection de l’environnement. Pour bénéficier de financements européens, les projets candidats doivent s’inscrire dans un ou plusieurs des quatre axes thématiques :

- La recherche et l’innovation face aux défis climatiques et environnementaux
- L’adaptation au changement climatique, la prévention des risques naturels et la résilience

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

- La transition vers une économie circulaire et économe en ressources
- La protection et la conservation de la biodiversité



Les lauréats. ©Pierre-Emmanuel Trigo

Parmi les lauréats cette année, on compte notamment l'exploitation Saint Félix, basée à Cavaillon, qui est arrivée en haut du classement pour la catégorie 'Biodiversité'. Son projet, qui a aussi reçu le Prix spécial du jury, se base sur l'acquisition et l'installation de filets mono-rangs anti-insectes sur ses pommiers, afin de protéger les cultures sans avoir recours aux pesticides, tout en préservant la biodiversité. Le projet présente d'autres avantages tels que la réduction des traitements, de la consommation d'eau, des passages de tracteurs et donc leurs émissions de gaz à effet de serre.

Le coût total de ce projet s'est élevé à 51 125€, pour lequel l'Europe a contribué à hauteur 10 600€ et le reste a été autofinancé par l'entreprise.